



SIÈME ANNÉE.

DIMANCHE 5 AVRIL 1867.

N° 14

On s'abonne au bureau
des affaires européennes.Préz. 12 fr. PAR AN,
payables par trimestre et
d'avance.

MESSAGER

DE TAHITI.

 ANNONCE : 1 fr. la ligne
caractère 9 points (pet. ron.)
AU COMPTANT.
S'adresser au bureau des
affaires européennes.

PARTIE NON OFFICIELLE.

VACCINE.

*Enfants vaccinés mardi dernier qui devront être
présentés pour foussoir le 1^{er} juillet, mardi 7, de courant à
5 h. du soir.*

*Charles LEPRINCE.**BERNARD.*

NOUVELLES DIVERSES.

LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS.

La Tribune après avoir tracé la comparaison entre la France et l'Angleterre et dont nous avons déjà évoqué dans le dernier Messager, passe, dans ce nouvel article, au parallel de l'un et des Etats-Unis.

Nous avons montré que pendant trente années, de 1837 à 1851, la valeur de la propriété en France a plus que double. La propriété mobile est sûrement certainement dans la même proportion, le résultat, en ce qui concerne la constance du propriétaire, étant d'autant plus élevé que le taux de richesse ou d'aisance de la population totale de 30, soit 300,000, à 37,000,000. Si à la première époque, le terrains avait été également partagé, il fut donné probablement à chaque individu, un peu plus de P. 400, tandis que maintenant, il n'a pas plus de 10 francs. La richesse et la pauvreté, il peut être assurément admis, sont de compagnie; ces faits avec ceux qu'ils passent parmi nous. Le résultat de cet examen prouve évidemment richesses s'accroissent plus rapidement que celle de la France nous pouvons en conclure que le sceptre du monde nous arrivera plus tôt; mais si le résultat est exact, - il est établi que la France progresse plus que nous-mêmes, - se peuvent assurer que le sceptre passera en d'autres mains que celles de nos descendants.

D'après les relevés du recensement, la valeur réalisable des terres des Etats-Unis en 1850 était de P. 3,271,000,000, ou un cinquième de celle de la propriété foncière en France constate l'autre variante. Nous ajoutant à cela les maisons, routes, canaux, actions industrielles et propriétés de toute sorte mobilières et immobilières, nous obtenions un total de P. 7,000,000,000, ce qui constitue une valeur de plus d'un huitième inférieure à la valeur additionnelle acquise aux Etats-Unis seulement en France, dans le court espace de trente ans. C'est, cependant, une très grande simplification pour les résultats, aussi à l'heure d'aujourd'hui, pour faire une somme de P. 1,624,000,000 pour les émissions, emessions et moins-values possibles. Nous continuons, en outre, toute la progression générale des Etats-Unis, jusqu'à ce quelle passe à P. 1,000,000,000 lorsque nous nous rappelons que, si paupiers qu'ils poussent être, n'admettent pas être compris en France dans l'évaluation. Nous tenons en moins, nous obtenons environ P. 6,000,000,000 comme valeur des terres, des constructions, des routes, des machines de toutes sortes, des actions industrielles, des bestiaux et propriétés possédées par le peuple des Etats-Unis, pourtant être employées à son entraînement et à l'augmentation de sa puissance productive. Dites entre toute la population, cela donnerait moins de P. 300,000 par tête à chacun, ce qui est à peu l'équivalent de l'augmentation de la propriété du peuple français en trente ans.

Ce fait fait tout extrêmement, mais ce doivent être des faits, car les chiffres plaus des deux pays, sont le résultat d'un examen, d'une enquête soignante, faite par des personnes reconnues de fîtres officielles. Nos lecteurs ne soupçonneront pas leurs propres fonctionnaires de interroger la richesse d'une communauté dont ils font partie. Et, pour prouver que les relevés français ne sont pas exacts, nous avons sondé les vœux, en ce moment, d'autres documents, et trouvons la plus grande confiance, publiés il y a quelques années, et démontrent, dans certains départements, la valeur des terres à trois quarts, et même quintuplés pendant une période encore plus courte, entre 1828 et 1850. Tout cela, comme le rapportera nos amis, a lieu avant que l'Etat de la Californie n'eût commencé à affecter en quoi ce soit, les prix de la propriété.

« Ce qui rend ces faits encore plus remarquables, c'est que, durant toute cette période, le peuple de France a été soumis aux impôts les plus opprassifs, variés de un à deux milliards, (deux à quatre cent millions de dollars par an). En outre, il a subi une conscription salariant au-

aulement de quarante à quatre-vingt mille jeunes hommes à toutes les indistinctes pacifiques, et employant les meilleures années de leur vie à l'œuvre sans profit de partie pour la cause de brûler de la poussière. De plus, non seulement les Français ont été en guerre continue, en Algérie, mais ils ont eu entre les bras de l'armée, les révoltes des tribus de l'île d'Oahu ayant eu lieu toutes deux dans la période comprise dans les relevés que nous citons. Nous autres, au contraire, nous avons jusqu'à peu d'exceptions près, de la paix la plus profonde, et n'avons été sollicités ou de matériels à entretenir, de sorte que nos meilleurs n'ont eu, en conséquence, à supporter presque aucun luxe; tandis que l'impôt direct en France est d'plus forte qui soient au monde, et se présente non seulement sur les terres, mais sur les portes et fenêtres, sur le transfert des propriétés par achat ou hérédité, sur les hypothèques, et sous toutes les formes imaginables. Si la terre de ce pays était aussi libre d'impositions que celle des Etats-Unis, l'augmentation de sa valeur,орме déjà, serait au moins P. 1,000,000,000, c'est-à-dire de tiers de la valeur totale des terres américaines.

« Quelle est, demanderez-vous, la cause de ces énormes différences? A cela, on peut répondre en quelques mots. Le système français tend à établir un marché intérieur sur son propre territoire, pour tous ses produits, et par conséquent, il forme des districts d'années en années, où il existe des régions de transport. Le système américain épargne les hommes, et les marchandises d'ores et d'ores, et ainsi les frais de transport. Le système français tend à faciliter les échanges des fermiers, et le met même d'obtenir successivement de plus hauts prix pour ses produits. Le système américain tend à entraîner les échecs du fermier, et c'est pour cela que, pendant les trente années citées ci-dessus, les fermiers et plantations ont été obligés de louer aux marchands toujours croissantes de g. au, de farine, de tabac et de coton pour la jeune souche d'argent. Le système français met la ferme à l'aise de rendre à la terre les éléments fournis à ses résultats, tandis que le système américain tend à la destruction de ces éléments mêmes. Le système français a pour but la division de la terre et l'élevage des agriculteurs; le système américain a pour but la consolidation de la terre et l'abaissement des hommes qu'il cultive. Le système français vise à la mise en œuvre de tous les produits de la terre et au maintien du commerce et le commerce soit avec le mondial dehors, soit entre ses citoyens au dedans. Le système américain vise l'exportation de tous ses produits dans leur état le plus brut et à l'élevation du par trafic aux dépens du véritable commerce.

« En présence d'une si grande différence de systèmes, nous devons nous demander pourquoi tourrons que la richesse de la France s'accroît avec une telle rapidité que son augmentation pendant trente ans n'est plus grande que toute la richesse créée en ce pays, depuis les premières établissements des Puritains, des Quakers, et des Cimetières. *

DE LA MATIERE COLORANTE ROUGE, QUE L'ON
PREPARE AVEC LES BAIES DE MIRTIL (Ficus Tinctoria).

Le Ficus Tinctoria appelle Mirtil par les indigènes est un arbre de la famille des Urticacées. Ses rameaux charnus ou Spontanés sont petits, ovales, pédicellés et contiennent une sue verte, visqueuse, d'un goût salé et légèrement amer.

Ce sue est axé au papier de Tournesol et souvent, à l'action des rinceaux il donne les résultats suivants : Acide Sulphurique, précipite jaune brûlante, Mélange Azotique, id. brûlante verdâtre, Acide Hydroxylique, id. blanc jaunâtre, Acide Oxalique, id. blanc mat (blanc d'argent), Acide Acétique id. blanche.

Le Potasse, la Soude, la Baryte, précipite d'un beau jaune que l'on fixe par chaleur sur les tissus.

Les Chlorures d'Alcali, précipite blanc mat (blanc d'argent).

L'Acétate mercureux, précipite gris qui force à l'air.

Le Sulfate Ferreux, id. blanc.

Ce sulfaté produit donc avec les Alcali une belle matière colorante jaune.

La matière colorante rouge que l'on obtient avec le suc des baies de Mirtil, ne se produit que lorsqu'en mê-

la couleur véritable de ces baies avec celui des feuilles du *Cordia Sebestena*; disons un mot seulement de cet arbre:
La *Cordia Sebestena* du Forster, est appellée *Tau* sur les îles indigènes. On le trouvait autrefois rangé dans la famille des *Boraginacées* mais on l'en a séparé pour former le type d'une nouvelle famille, les *Coriacées*. Cet arbre est commun à Tahiti, ses fleurs sont de couleur Orange, disposées en petites grappes au sommet des rameaux. Le caïque est vert, tubuleux et à 3 dents aiguës. La corolle est monosépale, labiodentiforme, à lobe chiffré qui figure une étoile à 6 pointes après son épanouissement; Elle est odorante. Il y a 6 étamines incluses, les Anthères sont posées sur des filets oranges. L'ovaire est unique, entouré du calice qui est persistant. Le Style est long, cylindrique, terminé par un Stigmae bifide, à sommets aplatis et couteauïs. Les Fruits sont ovoides, de la grosseur d'une petite noix et renferment un noyau très dur qui contient une amande d'un goût très agréable. Ces fruits ne sont pas recherchés par les Tahidiens.

Les Feuilles de cet arbre sont entières, alternes et longuement pétiolées; quand on les contrarie on en retire un suc aquatique qui soustint aux récifs ne donne aucune réaction colorée; ainsi:

L'*Acide Sulfurique* y produit un précipité jaune-fluo;

La *Potasse* et la *Soude*, un précipité jaune-brunâtre.

Le *Sulfate Ferreux*, rica, la liqueur foncée en éclouer.

L'*Asiate Burgigne*, un précipité gris-vert.

L'*Asiate Argenteuse*, un précipité grisâtre, floueux et abondant.

L'*Ocreaule Ammonique*; un précipité jaunâtre foncé et abondant.

Comme on le voit, ces résultats ne mécontent pas sur la trace de la cause qui produit la couleur rouge lorsque on vient à mélanger les sucs de ces deux végétaux.

* Nous avons extrait les sucs des deux arbres séparément; Le lendemain nous en avons opéré le mélange et nous n'avons pu faire la coloration rouge.

* Nous avons fait sécher séparément des Fruits de *Ficus Tectoria* et des feuilles de *Cordia sebestena* nous avons coulissé ces deux substances ensemble et nous n'avions pas été plus heureux dans nos résultats.

Il faut donc conclure qu'il existe dans ces substances à l'état frais, des propriétés immédiate et complètement différentes qu'on ne peut reconstruire. Nous avons eu alors recours à ces substances fraîches et après les avoir coulissées ensemble, nous avons recueilli en peu d'instant une grande quantité de liquide d'un rouge vif qui va en masse ressembler à du sang. Cette teinture se comporte de la manière suivante avec les réactifs:

L'*Acide Sulfurique*, *Asiate*, *Chlorhydrique*, *Oxylique*, y produisent un précipité orange que l'on peut fixer sur les tissus.

L'*Acide Acétique*, donne un précipité Rouge Orange, id., *Tartrique*, un précipité Orange.

La *Potasse*, la *Soude*, un précipité jaune brûlant, la liqueur est rougeâtre,

L'*Ammonique*, un précipité Rouge Orange.

Le *Chlorure Stanzeux*, un précipité Rouge terne.

Le *Chlorure Stanique*, id., Jaune.

L'*Acide Tri-Plumbique N.* donne une liqueur carminée, d'un vif éclat. Quand ce précipité est sec il est d'un beau rouge brillant.

Le *Sulfate Ferreux*, donne un précipité Jaune d'Ocre terne.

Le *Sulfate Ferrique*, un précipité véritable foncé.

Le *Chromate J.* de *Potasse*, donne un liquide Orange dont la couleur s'applique très bien sur les tissus.

Si on filtre le liquide rouge soumis à l'air sec à travers un morceau de caïque, ou le tient en rouge et il ressemble aux colorations rouges des manufactures du Haut-Rhin; la couleur en est aussi vive.

Cette teinture peut donc produire une série de nuances qui varient dans les teintes du rose, du rouge, de l'Orange, du jaune-vif et du jaune acreus. Nous avons desséché un peu de cette teinture rouge dans le fond d'une assiette, à l'ombre et sans le contact de la chaleur; nous avons obtenu pour résidu une pouddre d'un rouge foncé, très soluble dans l'eau mais dont la couleur était plus brune, que celle du jiquidé primaire. Ce serait pourtant là le seul moyen à employer pour exporter cette matière colorante.

On voit donc qu'il ne faut pas dire que l'on arrive la couleur verte du soc du *Ficus Tectoria* quand on le mélange avec le suc du *Fruit d'un Sébastien*, (*Mérat* et de *Lens T.*, 3 page 228) mais bien que l'on produis avec le suc véritable du fruit de ce *Ficus* et le suc des Feuilles de *Cordia sebestena*, une matière colorante d'un rouge très vif qui à Tahiti, sera à toutes les étoiles. Voici en effet le procédé qu'emploient les indigènes pour avoir cette teinture:

Après avoir arraché le podocarpe, on presse légèrement le fruit de mati (*Ficus T.*) et on laisse tomber sur les feuilles de *Tau* (*Cordia S.*) les deux ou trois gouttes au plus de suc laitex véritable qui en découle.

Au fur et à mesure qu'elles sont imprégnées de ces gouttes, on place les feuilles l'une sur l'autre les faces de même nature en regard. Quand il y en a un certaine quantité de dispersées ainsi, on les pile dans un vase en bois et la couleur rouge apparaît instantanément. On délaie ce liquide dans un peu d'eau, on le passe et on exprime la matie à travers un morceau d'étoffe ou bien, comme on le faisait jadis, à travers une poignée de filaments de cocotiers. C'est dans ce logique qu'on trempa les *Tapas* que l'on veut teindre ou les vêtements de *Papous*.

Le *Papou* ressemble au *Paucho Chilien*, il est fait soit avec de l'écorce de *Uru*, arbre à Pain, (*Artocarpus incisa*); soit avec celle du *Orno* (*Ficus Prolixa*) ou du *Murié* à *Pajier*, (*Broussonetia Pap.*). On le trempe d'abord dans un bain de ti-intere jaune fait avec la racine de *Noso* (*Horanda Citrifolia*), ou avec celle de *Rea* (*Ano, Curcumis*), et on l'aromatise avec la râpure des amandes d'*Ati* (*Coleop. Inguillitum*). Quand l'étoffe a reçu ce bain et qu'elle est bien sèche, on trempe des feuilles d'une petite fougère charnasse dans la teinte rouge et on les applique sur ce vêtement.

Cette matière colorante brûle beaucoup lorsqu'elle est appliquée et parfaitement sèche. Mais ce changement de couleur doit être attribué aux préparations qu'on a fait subir aux tissus jaunes avant d'y appliquer cette teinture. Quand on y trempe un caïque neuf et bien blanc, la couleur est très belle et ne s'allège pas. Quelques-unes des femmes s'amusent les ongles tout les ongles.

DE L'ETAT ACTUEL DU BOUCOU A TAHITI.

[*BIXA ORELLANA*]

Le *Boucou* a été importé à Tahiti en 1815 par un médecin anglais, le Docteur Johnston, à titre de plant-d'ornement et environ trois années après son importation il a fleuri. Les graines en tombant, ont fourni des rejetons qui l'ont fait se répandre dans quelques propriétés des caïques de l'île.

Cet arbre réussit très bien, il fleurit et fructifie au moins deux fois l'an. Malheureusement il n'y en a guère plus de 20 pieds dans l'île, sur lesquels on en compte quinze enraciné à *Parassé*, trois ou quatre à *Taoro* et un dans la montagne où il est venu à saut d'continent. Cette culture serait très à attraper pour l'utiliser car cet arbre se reproduit de lui-même et donc on n'a presque pas besoin de s'occuper. Il vient très rapidement dans les endroits humides, ses *Panicules* fleurissent au mois de Décembre après les premiers jours de juillet. Il fructifie au mois de Mai et c'est à cette époque qu'on pourra faire la meilleure récolte. Il refluerait au mois de Juin et fructifie de nouveau au mois de Septembre. Enfin il ne faut pas plus de trois années d'intervalle entre le zénith et la floraison de cet arbre.

La matière colorante qu'on en recueille est belle et peut rivaliser avec celle des *Roucos* que l'on exporte du Brésil, du Mexique, des Antilles ou de la Guyane, mais on voit qu'il n'est pas encore possible que l'alui fournit cette substance à la métropole; cet arbre est donc un de ceux qui doivent fixer l'attention des industriels et qu'ils doivent aussi s'y faire multiplier.

DE L'INDIGO.

On ne connaît qu'une seule espèce d'indigo à Tahiti, c'est l'*Indigofera Tinctoria* qui vient à l'état sauvage sur plusieurs points de l'île. Quelque peu cultivée cette plante est assez répandue et on la trouverait facilement sous de grandes pour commencer une grande exploitation.

L'*Indigo* existe aussi à *Moorea*; nous l'avons trouvé en grande abondance à *Nuku-Hiva* (les marquises); où il cultive avec beaucoup de vigueur et il est au bord de la mer. En attendant que quelqu'un entreprend ce petit cultive sur une grande échelle, on peut railler à présent récolter les feuilles de cette plante, les faire sécher d'une manière convenable, les emballer et en expédier chaque année en Fra le une grande quantité. Nous avons extrait un peu d'*Indigo* de plusieurs plantes que nous avons cueillies à *Popuna* au moment de la floraison et nous sommes persuadé que la matière colorante qu'on retire de la plante dans son état initial peut être employée très avantageusement. L'*Indigofera* vient à Tahiti dans tous les terrains et avec une grande rapidité; il se sème pas plus de deux mois entre la semence et la floraison de cette légumineuse. La préparation de l'*Indigo* exige très peu de frais et si quelqu'un entreprend cette chose, il réalisera certainement des bénéfices.

MATERIE COLORANTE DU CASCAJARINA *EQUISETIFOLIA*.

Cet arbre qui porte à Tahiti le nom de *Aito*, est originaire des îles de l'Océanie où il se trouve en grande abondance. Il s'élève à plus de 20 mètres, affectionnant particulièrement les plages et atteint sans culture de très fortes dimensions; on l'appelle bois de fer. Autrefois il était consacré, comme le *Tamau*, au culte païen; on le plantait autour des maraîches et son tronc servait à faire des idoles. On en confectionnait aussi des cassettes, des lance et autres armes de guerre. Aujourd'hui,

s branche oit des abondantes pluies et il arrive à faire des chevrons pour les cases qui l'ont dû couvrir avec des feuilles de pandanus. Ce bois est très léger et n'est pas susceptible d'être dévoré par les végétaux qui sont à leur tour empêchés au même usage des branches de bambou (Il bœuf). Tel aces.

L'Ecorce du *Casuarina Equisetifolia* est rougeâtre, griseâtre et d'une couleur fine. Pendant son séjour à Tahiti M. J. Lavaud, entomologiste, en a préparé un Extract Alcoolique, auquel il a recouvert des propriétés asthénogènes très prononcées. C'est également à lui que soit due les premières applications à la médecine du principe étonnant voisin que l'on extrait de cette arbre. Nous ne citoions donc cette matière coloniale que pour mémoire et nous renvoyons pour plus de détails au travail de M. Lavaud (*Revue coloniale de janvier 1886*).

La *Casuarina Equis.* porte le nom de Toga aux Marquises.

LIATIERS COLORANT DE L'ALEURITES TRILoba.

Nous avons dit dans un précédent numéro que cette écorce servait à teindre en Rouge brun ou en Noir et que les Tabihens s'en servaient autrefois pour teindre les Tapas. On peut encore employer le brûlé des soix Alliariées ou la Racine de l'arbre qui donne un noir plus foncé.

L'Écorce qui a fait le sujet de nos observations a été récoltée il y a un an à l'époque de la floraison et à la fructification de l'arbre. Les fragments en sont roulés, épais de 6 à 8 millimètres, recouverts d'un épiderme gris, manqué de plaques blanches ou de couleur gris perle. Cette écorce est rugueuse, crevassée longitudinalement et l'épiderme se détache par feuilles minces qui laissent voir une partie intérieure colorée en Rouge brun (couleur de Sanguine). Les couches corticales qui suivent sont formées de feuilles d'un jaune rosâtre.

Elle est indigote, malheureusement elle est gorgée et d'une saveur peu prononcée, sa poudre est rose et ressemble pour la couleur à la litharge.

Nous avons déjà fait connaître les réactions que donne sa décoloration quand on la soumet aux différents agents chimiques. Elle renferme beaucoup de Tanin. La seule préparation qui puisse avoir de l'intérêt est l'aleuroïne que l'on prépare avec les coques de noix d'Aleurites. Cette teinture rouge est riche en primaire rouge. On pourrait utiliser cette résine dans l'industrie lorsque l'on la faisant entrer dans quelques verrières pour colorier les bois.

Le *Morinda Citrifolia*, arbre de la famille des Rubiacées, nom des indigènes, est très répandu et sa racine sert à teindre en jaune. Son fruit est mûr quand il est mûr et ne conserve pas de noyaux; il est de la grosseur du poing, à surface rugueuse qui rappelle celle d'une pomme de pin; son odour est assez désagréable.

Les Tabihens utilisaient autrefois ce fruit comme projectile dans les jeux de la fronte. Ainsi que l'a raconté Mr de Bois (Revue coloniale 1855, P. 402), je nous servirai encore à un autre usage. Lorsque les jeunes gens de Tahiti rentraient se livrer aux délices du bain sous les brousses d'yadore qui enlagent certains ruisseaux, tout à coup un fruit lancé du bocage voisin venait frapper l'un des haigneurs à l'épaule. Ce fruit était un vo-

ne. Un cri se fait entendre, par ce que c'est le signal d'une bonne fortune, pour celui qui vient d'être frappé et il s'lançait aussitôt hors de l'eau dans la direction d'un parti où l'onoa pour courir à la recherche d'une Galathée qui ne se laissera pas longtemps poursuivre.

Il est vrai que les choses ne se passaient pas toujours aussi bien pour le jeune homme-là; mais, quelqu'ailleurs aussi et au lieu de s'élancer comme une flèche à la recherche de celle qui le favorisait, on le voyait se diriger vers le Quai d'un pas insensiblement alloué; c'est qu'une vieille cheffesse l'y attendait. Il ne s'agissait donc plus d'amour, mais d'un ordre en vertu duquel il fallait marcher. Cette triste corvée était compensée par l'honneur d'être le favori d'une personne d'un rang élevé.

Le *Morinda sonderiana* est assez commun, sa racine donne une teinture rouge qui n'est pas employée à Tahiti.

Le *Morinda speciosa* de Bert., spécie *Ophubi*, *Puhina*. Avec *Ophubi* les indigènes possèdent une feuille aromatique qui écrase avec de l'énergie de morinda citrifolia (sono); donne une teinture jaune peu solide. Les indigènes veulent la rendre plus fixe : ajoutent de la rapine d'amande d'Aï (Colophonium loph.). Ils emploient encore les feuilles aromatiques de ce *Morinda* pour remplir des oreillers et pour s'en faire des guirlandes ou des courliers de verdure lorsqu'ils vont boire de l'eau-de-vie d'orange dans la montagne.

Le *Curcumine Longo*, de Lin. *Annonaceae*, safran des Indes, Roi des Indigènes, est employé au même usage que seulement à Tahiti, mais encore chez la plupart des peuples d'Océanie. Il est très commun à Tahiti, on trouve dans toutes les vallées et il fleurit aux mois de Mars et Avril.

Ainsi les marquises, à Nuku-hiva, il est assez rare aujourd'hui les Nobahicus veulent se faire un cadeau de valeur, ils se font présent d'une livre de cette racine qui vaut de 3 à 4 piastres dans les îles du S. E. de l'archipel. Ils en tirent une teinture jaune dont il se répand sur tout le corps. Il n'est pas permis à tout le monde de faire cette teinture, sa préparation est tôle et la plupart des Kanakos l'ignorait. C'est une cérémonie religieuse et secrète que quelques vieillards ont seul le privilège d'accompagné sur le sommet des montagnes et joué des yeux du vulgaire.

Cette préparation se réduit à caper la racine fraîche de curcumine dans de l'huile de coco et lorsque celle-ci est suffisamment chargée de principe colorant on y fait macérer quelques plantes aromatiques, on exprime le mare et en distribue ensuite ce produit clarifié. Les femmes s'en teignent le corps entier et pendant et pour se protéger de la piegne déplorable d'une très petite mouche désignée sous le nom de monope. Cette couleur persiste longtemps à cause de sa nature grasse et les femmes qui en sont usages ont beaucoup de peine à s'en débarrasser malgré les bains si fréquents qu'elles prennent.

À Tahiti, la racine de *Bem* est employée pour teindre en jaune, les étoiles et différentes petites objets de luxe à l'usage des indigènes, par exemple, ces petits fruits d'une couleur bleue, charpentés multiformes, (oriora) des indigènes dans lesquels on met du monope, huiles parfumées.

La Racine de l'*Acalypha curassavica*, donne une teinture jaune et une teinture rouge qui ne sont pas aussi vives. Cette plante qui a été introduite est déjà très répandue.



Il porte le nom de *Tidela* et se sert pour empêcher les oreilles.

Melastoma malabathricos, Lin. (*Motus*), vient sur les montagnes et donne des baies qui servent à éteindre le feu, mais elles ne sont pas employées à Tahiti.

Extrait du mémoire de M. G. Cozette, Pharmacien à Tahiti:

BATIMENTS SUR LA BAIE.

NEUFMARS.

4 Mars. Corvette Française *Inflexible*, commandée par M. Desvaux, lieutenant de vaisseau.

21. Corvette Russse *Dvina*, commandée par M. Bon' takoff.

28. Golette coloniale *Hydrographe*, commandée par M. Boulaing, instructeur de vaisseau.

NEUFMARS.

9 Mars. Golette du protectorat *Island-Queen*, cap. M. P. Faure.

14. Brig anglaise *Pride*, cap. de Haye.

19. Golette de Boraera *Saint-Louis*, cap. Bla-kett.

19. id. de Balata *Mary-grey*, cap. Bailey.

24. Brig anglaise *Crocodile*, cap. Corkhill.

23. id. *Devon*, cap. Loring.

26. Golette du protectorat *Mary-Anne*, cap. Masse.

27. Brig américain *Colorado*, cap. Chapman.

28. Avril. trois id. id. du Protectorat *Southern*, cap. de Rivière.

21. Golette de Balata *Fame*, cap. Salter.

21. id. du Protectorat *Cadogan*, cap. Hood.

Marchandises du port de Pipapo, du commerce et de l'armement à Aricai 1857.

ENTREES.

28 Mars. Golette coloniale *Hydrographe*, commandée par M. Boulaing, instructeur de vaisseau, venant de Nouméa.

29. Balaïnier François *Napoléon III*, cap. M. Mael, 704 tonnes, 44 hommes d'équipage, venu de la Nouvelle-Zélande, en 45 jours, 120 bailes d'huile.

29. Côte de l'orbera *Malois*, cap. Tere, 44 tonnes, 8 hommes d'équipage, venu de Ruaing, en 4 jours, huile et ardoise.

3. Avril, trois-mâts b.-m. *Préfetural Sultan*, cap. Dexter, 131 ton. 9 hommes d'équipage, 5 passagers, venu de Sydney, en 61 jours, divers marchandises.

3. Golette de Baïsia *Vicente*, cap. Sava, 8 tonnes, 2 hommes d'équipage, 1 passager venu de Balata et Moura en 4 jours, huile de noix.

3. Golette du Protectorat *Coline*, cap. Hodin, 45 ton. 9 hommes d'équipage, 12 passagers, venu des Pemelots en 2 jours, 28 baumes d'huile de coco.

SORTIES.

30. Mars. Golette du Protectorat *Triomph*, cap. Steens, pour l'île de la Domingue. (Archipel des Marquises).

31. Côte de Bourabé, *Malois*, cap. Tere pour Huahine.

3. Avril. Balaïnier François *Napoléon III*, cap. Morbi pour la pêche.

4. Brig balaïnier Oldenbourgian *Kamei*, cap. Maumen pour Honolulu.

ARSENAL.

Le 29 Mars, à 9 heures du matin, la Golette du protectorat *Island Queen* a été mise à l'eau.

Vente aux enchères.

Lundi prochain, M. Bonnefond offrira les marchandises suivantes par ordre de M^e Gibon & C[°]:

The, fromage, beurre, jambons, meubles, pipes, peinture, cirage, huile à peinture, etc.

Sale by auction.

On monday the 6 of April at 11. Orloch M-Bonnel will sell at his store,

Tea Chees, Butter, Hams, Furniture, Brûmes, Pipes, Paint, Blacking, Pai-Oil, etc.

L'imprimeur Gerant LE GUHELENTON.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 21 au 28 Mars 1857.

DATES	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE	TEMPÉRATURE			Moyenne de 6 h. 10 h. mat. 4 h. 10 h. du soir.	Tension moyenne de la vapeur.	Humidité relat. en centaines.	Quantité de pluie tombrée.	Vents dominants pendant le jour.
		Minima	Maxima	Moyenne					
S. 21.	754.75	801.1	22.6°	31.3	24.95	16.45	20.26	75.0	E.
D. 22.	750.70	801.2	23.3	30.2	26.75	20.65	20.19	75.2	E.
L. 23.	759.45	801.2	22.0	30.6	24.80	20.50	20.00	75.0	E.
M. 24.	758.00	801.6	22.7	30.2	25.30	20.40	20.01	76.2	E.
M. 25.	758.83	804.2	19.1	28.5	25.20	20.32	20.17	77.0	N.
J. 26.	758.70	804.7	22.6	29.1	25.95	25.72	21.83	85.4	E.
V. 27.	758.02	804.5	24.3	29.0	25.45	25.37	19.87	79.6	O.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 28 Mars au 4 Avril 1857.

DATES	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE	TEMPÉRATURE			Moyenne de 6 h. 10 h. mat. 4 h. 10 h. du soir.	Tension moyenne de la vapeur.	Humidité relat. en centaines.	Quantité de pluie tombrée.	Vents dominants pendant le jour.
		Minima	Maxima	Moyenne					
S. 28 M.	750.05	804.5	22.7	29.8	26.85	25.90	20.33	78.8	E.
D. 29.	769.06	801.7	22.0	30.0	26.60	25.60	20.69	76.2	E.
L. 30.	760.97	804.5	21.9	30.1	25.72	24.69	20.59	77.0	O.
M. 31.	761.62	801.4	22.6	29.8	26.20	25.90	20.10	78.6	O.
M. 1 ^{er} A.	766.60	801.7	22.8	29.9	25.85	25.35	20.16	73.8	O.
J. 2.	760.37	801.6	22.6	30.0	26.30	26.27	19.90	73.1	O.
V. 3.	761.57	801.8	21.3	28.0	24.75	24.92	20.60	84.4	N.N.O.